

Droits Humains



UN PROYECTO DE:



NOVACT

CON LA FINANCIACIÓN DE:



MINISTERIO
DE ASUNTOS EXTERIORES, UNIÓN EUROPEA
Y COOPERACIÓN



Droits Humains

I. Introduction

Le présent manuel fait partie du projet « OUI À LA PAIX. Jeunes pour une paix durable et une citoyenneté mondiale », financé par l'Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (« Agence espagnole de coopération internationale au développement », AECID) et mis en œuvre en consortium par le Movimiento por la Paz, el Desarme y la Libertad (« Mouvement pour la paix, le désarmement et la liberté », MPDL) et l'Instituto NOVACT de Noviolencia (« Institut NOVACT pour la Non-violence »).

Il s'intègre à un ensemble de cinq guides destinés à apporter des réponses — et à susciter de nouvelles questions — aux professionnel·les de l'éducation qui se demandent ce qui préoccupe ou intéresse la jeunesse face aux menaces actuelles à la paix, quelles compréhensions elle porte des différents éléments qui la composent, comment elle s'engage et de quelle manière l'éducation peut impulser chez les jeunes les valeurs, attitudes, connaissances et compétences propres à une citoyenneté capable de penser globalement et motivée à agir localement comme actrice et porteuse de la Culture de la Paix (CP).

Cette collection de manuels, élaborée par la Fundación Cultura de Paz (« Fondation Culture de la Paix ») avec l'apport et la supervision de MPDL et de NOVACT, aborde différents axes constitutifs de la Culture de la Paix, fondamentaux pour la résolution non-violente des conflits : l'égalité de genre, la coexistence interculturelle, l'éradication de la pauvreté, le développement durable et la justice environnementale ou la défense des Droits Humains au sens large. Les thèmes sur lesquels elle se concentre partent des besoins éducatifs, intérêts et préoccupations de jeunes de 11 à 25 ans (avec une participation minoritaire de personnes jusqu'à 39 ans), liées à des espaces d'éducation formelle, informelle et non formelle dans cinq territoires de l'État espagnol — Cantabrie, Catalogne, Communauté Valencienne, Communauté de Madrid et Estrémadure — qui sont détectés lors d'un processus diagnostique préalable. Les résultats de celui-ci ont été rassemblés dans un rapport réalisé par la Fundación Cultura de Paz, disponible au lien suivant : https://www.mpdl.org/sialapaz/06_Informe%20de%20diagn%C3%B3stico%20final.pdf.

Quant à sa structure, ce manuel s'organise en plusieurs sections qui vont du général au particulier. Après la description de l'axe constructeur de la Culture de la Paix sur lequel il se centrera, sont ensuite présentées les réalités et les défis identifiés dans le diagnostic mentionné autour de la question des droits de l'homme. Ensuite, sont présentées des expériences de bonnes pratiques dédiées à l'impulsion de l'implication des jeunes dans des processus de construction de paix, développées dans différentes délégations internationales de MPDL et de NOVACT ; certaines sont détaillées sous forme de dynamiques de groupe, afin d'inspirer et d'apporter des ressources

méthodologiques concrètes. Dans un second temps, des recommandations pédagogiques et des stratégies générales sont proposées pour faciliter le travail éducatif dans ce domaine dans divers contextes. Enfin, un glossaire de termes clés vient soutenir la compréhension et l'usage du manuel.

En définitive, ce manuel n'est pas seulement un cadre de référence, c'est aussi un outil pratique et proche qui cherche à accompagner les personnes qui éduquent dans la construction d'alternatives durables et justes. Nous voulons qu'il soit une ressource vivante, qui inspire des processus collectifs d'apprentissage, d'action et d'espérance, dans la certitude que d'autres futurs sont possibles.

II. Description de la thématique

Les Droits Humains constituent le fondement éthique et juridique de toute société qui aspire à une paix fondée sur la garantie de l'accès de tous aux mêmes conditions de reconnaissance et de protection nécessaires pour assurer à chacun une vie digne. Leur existence ne dépend pas de la volonté des États ou d'adhésions spécifiques ; ils sont **inhérents à toute personne du simple fait de son existence. Cependant, leur réalisation effective, indispensable au développement intégral de toute personne, n'est pas garantie et dépend de la volonté politique.** Ces droits universels et inaliénables vont du droit à la vie et à l'intégrité physique à l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, à un travail décent, à la participation politique, à la culture et à un environnement sain.

La dignité humaine est le fondement de tous les droits. Chaque être humain a une valeur intrinsèque qui doit être reconnue et respectée en toutes circonstances, sans discrimination fondée sur l'origine, le sexe, la religion, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la capacité fonctionnelle ou tout autre statut. Ainsi, les Droits Humains ne protègent pas seulement les personnes contre les abus de pouvoir, mais favorisent également une coexistence fondée sur le respect mutuel, la solidarité et la coresponsabilité.

Cependant, l'approche fondée sur les Droits Humains nous rappelle que **le discours sur les Droits Humains ne peut se limiter à la reconnaissance de normes internationales ou au respect formel des traités. Elle implique également la transformation des structures sociales, politiques et économiques afin de garantir la participation active, réelle et équitable de tous les citoyen·ne·s, en particulier des groupes qui ont été historiquement exclus ou discriminés.** Promouvoir les Droits Humains dans le cadre d'une Culture de la paix signifie donc assurer à la fois la protection et l'accès effectif à ces droits pour toutes les personnes. Il s'agit de promouvoir des sociétés plus justes, plus cohésives et plus participatives, où la dignité n'est pas un privilège, mais une garantie commune. La paix n'est pas seulement l'absence de violence, mais la présence active de la justice, de l'égalité et de la reconnaissance de l'humanité partagée. Cette approche nous incite donc à contribuer au développement des capacités des

« détenteur·rice·s d'obligations » qui constituent la structure de l'État à remplir son obligation de garantir, protéger, respecter et promouvoir ces droits. Il vise également à contribuer au renforcement des capacités des personnes « titulaires de droits » que nous constituons toutes et tous pour revendiquer ces droits.

III. Réalités et défis dans le travail avec la jeunesse sur cette thématique selon notre diagnostic

Avant de présenter en détail les expériences éducatives qui, nous l'espérons, seront une source d'inspiration pour notre travail en tant qu'éducateur·rices de jeunes, nous vous faisons part de quelques-unes des principales conclusions que nous avons identifiées dans le diagnostic susmentionné.

Nous partons du principe que, pour entreprendre cette tâche, nous devons comprendre comment les jeunes perçoivent les conflits au sens large et, en particulier, en relation avec la réalisation ou la non-réalisation des Droits Humains. Il est également nécessaire de savoir quelles sont les stratégies d'affrontement qu'elles et ils pratiquent déjà ou qu'elles et ils aimeraient apprendre afin de contribuer au développement de cet axe de construction de la paix. C'est pourquoi nous présentons ci-dessous les principales conclusions tirées sur leurs conceptions de la paix et des conflits, ainsi que sur leurs stratégies préférées ou souhaitables pour y faire face.

Non-violence / Résolution pacifique des conflits

Selon le diagnostic, **les jeunes participant·es tendent à avoir une conception principalement individualiste de la paix**, l'associant davantage à la tranquillité et au bien-être personnels, et moins aux valeurs liées à la construction d'une société juste basée sur l'organisation collective.

La présence d'une **vision éminemment négative du conflit** est également frappante. Cela s'explique dans des contextes sociaux marqués par la compétition, où l'escalade des hostilités s'est normalisée et où la paix est comprise uniquement comme l'absence de guerre. Cependant, peu de gens la considèrent comme une réalité inhérente à la coexistence, sur laquelle il est possible de travailler de manière positive, comme une occasion de rendre visibles les besoins non satisfaits, de détecter les injustices et de les affronter de manière non-violente, à la recherche de solutions satisfaisantes pour toutes les parties.

Dans cette logique, **l'une des stratégies d'adaptation les plus couramment choisies par les jeunes est l'évitement**, qui est un facteur de démobilitation. Il est encourageant de constater que la collaboration figure également parmi les stratégies les plus souhaitées, ce qui témoigne d'un intérêt à concilier la satisfaction de ses propres besoins avec ceux des autres.

Le diagnostic montre également que, lorsqu'elles et ils pensent à la violence, les **jeunes ont tendance à identifier principalement la violence directe**, dans une moindre mesure la violence culturelle et encore moins la violence structurelle (voir VI. Glossaire). Il est toutefois intéressant de noter que, **lorsqu'on les interroge sur les conflits violents dont elles et ils ont connaissance, de nombreuses personnes mentionnent des phénomènes structurels tels que la pauvreté, l'exclusion, les politiques migratoires ou la corruption.**

Conformément à cette vision de la paix, face à une situation de violation des droits, de nombreux jeunes optent pour une réponse individuelle, comme apporter un soutien direct ou partager des ressources personnelles. **En revanche, peu de personnes optent pour l'action collective.**

Défis éducatifs identifiés

Sur la base de ces résultats, les principaux défis éducatifs liés à la non-violence et à la résolution pacifique des conflits sont les suivants :

1.- **Relier le local au global**, en révélant les situations de violence à tous les niveaux qui se produisent dans le monde, en mettant l'accent sur leur lien avec le contexte local d'intervention.

2.- **Réunir des jeunes leaders** impliqués dans la construction de la paix et la pratique de la non-violence dans différentes parties du monde. De cette manière, les jeunes peuvent recevoir des exemples concrets qui les incitent à transformer leurs préoccupations en actions collectives et justes, en s'éloignant de l'idée que la paix se réduit à la recherche de la tranquillité individuelle.

3.- **Promouvoir une conception positive de la paix** (voir glossaire) et une compréhension du conflit qui l'éloigne de l'idée de quelque chose d'indésirable ou d'évitable. L'objectif est de faire comprendre que le conflit peut être l'occasion de reconnaître le malaise, de faire preuve de créativité dans la recherche d'accords et de soigner les relations en développant les compétences nécessaires pour y faire face de manière collaborative plutôt que fuyante, complaisante ou agressive.

4.- **Sensibiliser aux différentes expressions de la violence** - directe, structurelle et culturelle - et à leurs liens avec les Droits Humains, l'inégalité et l'oppression. Cela permettrait à la jeunesse de réfléchir à la manière dont ces violences se manifestent, à leurs causes et à leurs conséquences, ou à la façon dont leurs multiples intersections opèrent ; cela peut l'aider à envisager leur dénonciation, à réfléchir au rôle que chacune et chacun occupe dans leur reproduction ou leur affrontement, et à explorer des formes d'implication pour les surmonter.

5.- **Renforcer la confiance dans l'action collective**, dans la vie associative, la rencontre, le débat et la réflexion en commun, comme alternative à l'individualisme dominant qui renforce l'isolement et la recherche exclusive du bien-être personnel. Le défi consiste à insister sur le fait que la consolidation de la paix et la pratique de la non-violence

nécessitent des engagements collectifs pour réaliser des transformations à grande échelle.

Droits Humains

En se concentrant sur l'identification des compréhensions, des intérêts et des préoccupations liés à la défense des Droits Humains au sens large chez les participant·es à ce diagnostic, ainsi qu'en s'interrogeant sur leurs prédispositions à s'impliquer dans ce domaine, on peut constater que les **discours réactionnaires hostiles aux droits humains** ont pris le pas sur les demandes sociales croissantes qui exigent aujourd'hui la non-violation, la protection et l'élargissement de l'accès aux droits pour toutes les personnes. Cela se traduit par le fait que **plusieurs répondant·es (près de 8 %) ont déclaré que les Droits Humains sont imposés par les gouvernements pour restreindre la liberté individuelle ou qu'ils ne sont pas universels**. Cela nous invite à rendre visible la façon dont ces discours déforment le sens des mots liés à la justice sociale et aux Droits Humains afin de dissimuler leurs véritables agendas oppressifs et de gagner en légitimité.

Un autre défi lié au travail visant à promouvoir l'intérêt des jeunes pour les menaces qui pèsent sur les Droits Humains dans le monde et à encourager leur implication dans leur respect universel est que les participant·es à ce diagnostic, lorsqu'elles et ils sont confronté·es à différentes situations d'injustice qui leur sont présentées, **optent le plus souvent pour l'action individuelle et moins pour l'action collective**. Il convient de souligner que, dans ces scénarios hypothétiques, et conformément à la pensée individualiste, 44 % choisissent une réponse individuelle (approcher la personne opprimée, lui offrir de l'aide...), 22 % optent pour une action collective (se joindre aux efforts du groupe pour combattre cette injustice, parler en équipe avec les autorités supérieures pour mettre fin à cette situation...) et 21 % optent pour l'indifférence et l'inaction. Cela nous oblige à redoubler d'efforts pour **rappeler que « le personnel est politique », car sans le démantèlement, par l'organisation collective, des conditions systémiques qui soutiennent les différentes situations de violence, de désavantage ou d'exclusion individuelle et collective, aucune situation d'injustice ne sera éradiquée de manière efficace**. Ce que l'on appelle l'effort individuel peut permettre d'atteindre le succès personnel tel qu'il est compris en termes néolibéraux, mais il ne changera pas un iota des conditions qui reproduisent les injustices.

Cependant, en ce qui concerne leur volonté d'agir face à l'injustice et de devenir, d'une certaine manière, des défenseur·ses des Droits Humains, il convient de noter que, dans le diagnostic, plus de la moitié des personnes interrogées **se disent prêtes à intervenir dans une situation d'injustice et sont convaincues que leurs actions peuvent améliorer la vie de personnes dans d'autres parties du monde**, de sorte qu'il y a une fenêtre d'opportunité.

D'autre part, il est frappant de constater que, lorsqu'on leur demande de citer des leaders ou des mouvements qu'elles et ils pourraient connaître et qui défendent des

causes justes, 60 % des personnes interrogées ne donnent aucun nom, ce qui montre qu'il **est nécessaire d'offrir des modèles inspirants** qui transmettent la confiance que la traduction de la préoccupation en action est possible, tout comme il est possible de parvenir à un changement social par le biais d'une organisation collective.

Défis éducatifs identifiés

En prenant ces conclusions comme référence, les défis que nous identifions dans la tâche éducative de stimuler la motivation et les capacités des jeunes pour leur implication dans l'expansion de la garantie de l'accès aux Droits Humains pour toutes et tous sont les suivants :

1.- **Promouvoir une alphabétisation critique en matière de Droits Humains**, en révélant leur genèse, leurs fondements éthiques et leur caractère universel et inaliénable. Il s'agira d'encourager l'analyse critique des médias et des messages politiques hostiles aux droits, en montrant comment ils manipulent des concepts tels que la « liberté » ou la « justice », génèrent de la désinformation et encouragent la haine. Il s'agira, à son tour, de présenter ce cadre comme préférable au « chacun pour soi » et de s'interroger sur l'idée de liberté qu'ils prônent et qui n'est rien d'autre que la défense d'un privilège.

2.- **Mettre en lumière le fait que les expériences personnelles injustes ont des causes structurelles sociales et politiques plus larges**, c'est-à-dire que les possibilités effectives de pleine jouissance ou de refus d'accès aux différents droits qui se présentent à chaque personne dépendent de la place que les systèmes de pouvoir les poussent à occuper en fonction des conditions ou des identités qu'elles ou ils réunissent (genre, classe, situation migratoire, etc.), ces expériences quotidiennes de confort ou de subordination étant communes à celles et ceux qui partagent les mêmes appartenances..

3.- **Souligner l'utilité et la nécessité d'une action collective pour réduire les injustices** et progresser vers un meilleur accès aux droits pour la société dans son ensemble, en fournissant des **exemples** historiques et proches **inspirants** de telles actions qui ont amélioré notre monde. Cela implique de déconstruire l'idée de leaders solitaires et de défendre la nécessité d'être organisés, de penser et de travailler ensemble.

4.- **Promouvoir l'implication et le leadership des jeunes dans la défense des Droits Humains**, en essayant de les aider à traduire leur préoccupation pour les injustices en actions concrètes et durables, en leur offrant des espaces pour la conception et la mise en œuvre de leurs initiatives dans nos contextes d'intervention et en développant ainsi des compétences clés telles que le travail d'équipe et la communication non-violente. Cela peut également amplifier leur champ d'action si nous pouvons encourager la création de réseaux et de projets transnationaux de jeunes qui relient les causes locales aux luttes mondiales.

IV. Bonnes pratiques

Nous présentons maintenant une série d'expériences consacrées à la promotion de la participation des jeunes aux processus de consolidation de la paix, axées sur l'élargissement de l'accès aux Droits Humains pour toutes et tous, que les équipes de certaines délégations internationales de MPDL et NOVACT mettent en lumière et qui, nous l'espérons, seront une source d'inspiration pour les lecteurs et lectrices de ce manuel. Dans les projets inclus dans les bonnes pratiques énumérées ci-dessous, nous constatons que la défense des Droits Humains se fait en écoutant ouvertement les préoccupations et les réalités des personnes participant à l'intervention proposée, en favorisant la rencontre et le débat avec différentes personnes, la construction d'une base commune à partir de laquelle créer leurs propres initiatives et l'idée que la défense des Droits Humains est une tâche conjointe et commune qui profite à tous, plutôt que de maintenir un statu quo jamais remis en question qui leur est clairement préjudiciable. L'idée est de créer, comme cela a été fait en Palestine, un espace courageux où l'on peut aborder des questions embarrassantes.

Tunisie

Festival *Alza la voz* (« Hausse la voix »)

Axes de la CP abordés	X	Égalité des genres et prévention de la violence
		Soin de l'environnement
	X	Défense des Droits Humains
		Interculturalité et antidiscrimination
		Lutte contre la pauvreté
	X	Non-violence/résolution pacifique des conflits/autre contenu spécifique
Les autres thèmes abordés sont les suivants :	Justice climatique	
Objectif(s)	Capitaliser sur le parcours développé au cours des quatre dernières années de travail conjoint avec différentes acteur·rices sociaux·ales, dans lequel nous avons cherché à renforcer les réseaux de clubs de jeunes qui constituent	

	aujourd'hui le cœur et la voix principale de cette initiative. À partir de cette base solide, un espace s'ouvre pour que les jeunes participent non seulement en tant qu'agent·es culturel·les, mais aussi en tant qu'interlocuteur·rices actif·ves dans un processus de plaidoyer politique qui leur permet d'établir un dialogue direct avec les autorités et d'inscrire leurs demandes et leurs propositions à l'ordre du jour public. Parallèlement, le festival favorise les échanges entre les jeunes à travers la cocréation de pièces artistiques, conçues non seulement comme des expressions créatives, mais aussi comme des outils de construction collective, de reconnaissance mutuelle et de transformation sociale.
Population cible ou spécifiquement concernée	Des jeunes issues de milieux très divers et aux réalités complexes. Il s'agit tout d'abord d'adolescent·es de 13 à 16 ans rattaché·es à des centres de défense sociale et d'intégration, situés dans la zone métropolitaine de la capitale, dans des quartiers historiquement marginalisés où convergent de multiples situations d'injustice, telles que des conflits avec la loi, des problèmes de santé mentale ou des dynamiques familiales dysfonctionnelles. Deuxièmement, les jeunes âgé·es de 14 à 16 ans qui fréquentent les écoles secondaires publiques de la capitale y participent. Bien qu'elles et ils aient accès à l'éducation formelle et à certains niveaux de privilèges par rapport aux précédents, elles et ils sont confronté·es quotidiennement à diverses expressions de violence directe qui marquent leur trajectoire de vie. Enfin, le projet s'adresse aux jeunes de 15 à 23 ans qui fréquentent les centres de jeunesse dans les zones rurales, des territoires particulièrement négligés par le centralisme étatique, où le manque de services de base et d'opportunités d'emploi limite considérablement leurs possibilités de développement. Ce travail est réalisé en étroite coordination avec la société civile organisée, par le biais d'associations locales qui agissent en tant que partenaires stratégiques dans les territoires, et avec la participation active des institutions où se trouvent ces jeunes, qui affectent une partie de leur personnel à l'accompagnement des processus de prise en charge, de formation et de renforcement de la communauté.
Lieu ou zone d'intervention	Tunisie
Y a-t-il des informations clés qui nous	Le processus de création des clubs a débuté en septembre 2023 et en octobre le génocide a commencé, ce qui a servi de levier pour parler des DH. Des pièces de théâtre et de courtes vidéos

permettent de mieux connaître l'état d'avancement, dans votre contexte, de la thématique ou de l'axe de la Culture de la Paix sur lequel porte cette expérience ?	ont été présentées, qui abordent tangentiellement le thème des Droits Humains d'un point de vue critique.
Durée	Le festival a duré 3 jours plus une journée de capitalisation et de présentation finale.
Stratégie d'intervention et/ou méthodologie(s)	Le festival a été conçu comme un espace de formation et d'expression où les disciplines artistiques ont été mises au service de l'évocation et de la réflexion sur les Droits Humains. Grâce à des ateliers de théâtre, de cinéma, de peinture, de création de contenu et d'autres manifestations culturelles, les jeunes participant·es ont trouvé un langage commun pour exprimer leurs préoccupations, explorer des alternatives et rendre visibles les problèmes qui affectent leurs communautés. La prévention des conflits a été mise en pratique grâce à l'expérience des clubs de jeunes auto-organisés. Ces espaces ont été conçus comme des laboratoires de citoyenneté et de coexistence, dans lesquels un dialogue ouvert sur des questions sensibles a été encouragé, des exercices de film-débat ont été réalisés et des articles de journalisme citoyen ont été produits. Ainsi, le festival n'a pas seulement fonctionné comme une vitrine artistique, mais aussi comme un processus de construction collective de récits critiques et transformateurs. La sélection des outils pédagogiques et des thèmes est directement issue des demandes des jeunes impliqué·es, ce qui garantit la pertinence des contenus. Ainsi, dans les zones rurales d'intervention, la migration irrégulière - un phénomène constamment présent dans les conversations sociales - est devenue le centre du débat et de la création artistique, donnant lieu à des œuvres en rapport avec les préoccupations et les intérêts de la population locale. Dans les quartiers urbains marginalisés, en revanche, le théâtre de l'opprimé est devenu un outil essentiel pour remettre en question la violence quotidienne et pour générer, avec le public, des récits alternatifs qui invitent à s'interroger sur la manière de prévenir les conflits

	et sur les autres réponses possibles.
Matériel nécessaire	Toiles, acryliques, pinceaux, mobiles.
Déroulement de l'activité	1. Mise en place de partenariats de confiance avec les institutions publiques et les associations. 2. Identification des intérêts des jeunes. 3. Formations techniques axées sur les intérêts, la non-violence et les défenseur·ses des DH. 4. Regroupement de clubs, définition d'objectifs et d'une charte éthique. 5. Sélection des jeunes organisateur·rices, du lieu et de la date du festival, définition des responsabilités, achat de matériel et élaboration de l'ordre du jour. En prélude au festival, une séance préparatoire a été organisée pour réunir les jeunes organisateur·rices. Cette réunion a été un événement clé, car elle a permis une macrosimulation des différentes pièces artistiques qui seraient ensuite présentées au public. Au cours de cette journée, la prise de décision collective a été encouragée autour de la répartition des rôles et des responsabilités, en veillant à ce que chaque participant·e trouve un espace où contribuer. Une charte d'éthique et des règles de coexistence ont également été élaborées en collaboration, conçues comme un cadre commun pour guider les interactions, prévenir les conflits et renforcer le respect mutuel. Un autre moment important a été l'organisation des 10 ateliers artistiques, en veillant à ce que la composition des groupes soit hétérogène et facilite l'échange entre des jeunes issu·es de clubs et de milieux différents. 6. Présentation aux voisins et aux institutions. Une fois les portes ouvertes au public, le festival s'est déroulé comme un espace de rencontre diversifié, où le mélange actif entre les clubs et la participation horizontale étaient encouragés. Dans la mesure du possible, les jeunes eux-mêmes ont été encouragé·es à jouer le rôle d'animateurs dans les ateliers (qu'il s'agisse de création de contenu, de théâtre, de peinture ou d'autres disciplines) - renforçant ainsi leur protagonisme et leur capacité de leadership. Le programme était structuré de manière dynamique : les matinées étaient consacrées à des ateliers éducatifs, tandis que les après-midi étaient réservées à des espaces pléniers à caractère participatif, tels que les débats sur les films et le forum théâtral. Parallèlement, l'atelier de plaidoyer s'est tenu, devenant l'axe central du festival et aboutissant à une représentation finale qui a donné de la

	cohérence et du sens à l'ensemble des activités.	
Analyse des risques (R), des difficultés (D) et des succès (S). En cas de difficultés pertinentes, indiquez les mécanismes permettant de les surmonter.	R	Le contexte dans lequel se déroule l'intervention présente de multiples défis qui conditionnent et parfois limitent l'action sociale et éducative. Le retour d'un régime dictatorial a fortement limité l'autonomie des institutions dans un pays marqué par un fort centralisme qui concentre les décisions dans l'appareil d'État et réduit les possibilités d'action au niveau local. Cette situation est aggravée par un manque structurel de financement pour soutenir les initiatives sociales et éducatives, ce qui rend difficile le maintien des processus à moyen et long terme et accroît la dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Ce scénario est étayé par un sentiment de peur généralisé au sein de la population, qui affecte à la fois la participation des citoyen·nes et la confiance dans les processus communautaires. Dans ce cadre, les organisations sociales sont confrontées à la difficulté de fonctionner avec des règles changeantes, avec des réglementations qui sont modifiées de manière imprévisible et qui génèrent un climat d'incertitude constant. Dans certains cas, ces conditions ont même contraint à la suspension ou à l'abandon des interventions, en raison du refus des organismes officiels de les laisser se poursuivre. À ces défis s'ajoute la nécessité de prendre des mesures de sécurité extrêmes et d'adapter le langage utilisé : il a été essentiel de réorienter le vocabulaire pédagogique, en évitant de parler directement de « violence » ou d'autres concepts sensibles, afin de ne pas exposer les jeunes ou de donner lieu à des interprétations qui pourraient associer la proposition éducative à des impositions extérieures ou à des visions coloniales.
	D	L'un des principaux défis à relever dans ce contexte est la nécessité d'encourager une participation réelle et durable des jeunes. L'implication active des jeunes dans les processus collectifs est un défi dans les scénarios où la méfiance à l'égard des institutions et le désenchantement quant aux possibilités de changement prévalent. Il ne suffit pas d'ouvrir des espaces : un travail patient et continu est nécessaire pour leur permettre de se sentir reconnus comme des protagonistes et pas seulement comme des bénéficiaires d'interventions extérieures. À ce défi s'ajoute la question de la confiance, un élément

		clé pour pouvoir opérer sur le territoire avec l'agilité et la légitimité nécessaires. L'établissement de liens solides avec les jeunes, ainsi qu'avec les structures publiques présentes dans les différentes régions, nécessite du temps, une présence constante et une connaissance approfondie des dynamiques locales. Dans la pratique, cela implique des processus qui ne sont consolidés qu'après de nombreuses années de travail, où la cohérence, l'écoute et la continuité deviennent des conditions essentielles pour soutenir toute initiative.
	S	Malgré les difficultés du contexte, l'expérience a conduit à des réalisations importantes qui renforcent à la fois la durabilité des actions et la capacité de transformation sociale des jeunes. L'une des avancées les plus significatives a été la consolidation d'un réseau de soutien large et solide, qui articule différentes acteur·rices sociaux·ales et garantit la continuité grâce à des projets interconnectés. Cette méthode de travail a permis d'éviter la dilution des efforts précédents, de garantir la cohérence et de renforcer l'impact au fil du temps. Une autre étape importante a été franchie avec la création de clubs de jeunes très autonomes, capables de s'autogérer et de soutenir leurs propres initiatives. Ces espaces ont non seulement permis aux jeunes de s'exprimer et de jouer un rôle de premier plan, mais ils ont également donné lieu à des rencontres sans précédent : des personnes et des groupes qui ne se parlaient habituellement pas sont parvenus à se réunir dans un même espace, générant des dynamiques d'intégration et favorisant des pratiques de collaboration et de travail collectif dans des environnements où prédominaient des logiques fragmentées. Le processus a également ouvert de nouvelles possibilités de réflexion et d'action en promouvant une analyse holistique de la violence, en la reliant à des questions plus larges telles que la justice climatique. Cette vision holistique a permis de comprendre les défis dans une perspective d'interconnexion et, en même temps, de renforcer la capacité de gestion collective, en dotant les groupes d'outils pour penser et agir ensemble face aux défis de leur environnement.
Quels		Impact au niveau des compétences des jeunes participant·es qui

changements ou transformation s cette expérience favorise-t-elle ou a-t-elle générés ?	sont les protagonistes du festival, car elles et ils apprennent les outils de l'art, de la résolution des conflits et de la coexistence inhérents au partage de l'espace, ce qui permet de renforcer leur motivation et leur estime de soi. La création de groupes moteurs pour les relations entre les centres et pour l'apprentissage entre égaux produit, aux yeux de la communauté, une valorisation de ce qu'ils signifient. L'expérience participative a également offert à de nombreuses personnes une alternative à leur vie quotidienne.
Enseignements tirés, recommandations pour l'avenir et adaptation au travail avec les jeunes.	La mise en œuvre du projet a permis de tirer des enseignements importants qui guideront et enrichiront les travaux futurs. L'une d'entre elles est la nécessité d'assurer une réelle participation dès le départ, en construisant une vision commune qui donne un sens aux actions et favorise l'appropriation par tous les acteurs concernés. Parler, discuter et se mettre d'accord collectivement est apparu comme une condition préalable pour garantir que les décisions soient partagées et durables. Dans cette voie, la création de comités décentralisés a été essentielle pour répartir les responsabilités et renforcer l'autonomie des groupes. Un autre apprentissage pertinent a été de reconnaître l'importance de responsabiliser non seulement le personnel des centres, mais aussi les jeunes, par rapport au rôle que chacun joue dans le projet. La coordination fluide entre ceux qui animent les activités et ceux qui restent en contact direct avec les groupes a permis de donner une continuité aux processus au-delà de la durée ponctuelle de chaque intervention. En ce sens, il est devenu évident que, si le travail de jeunesse génère des transformations rapides et visibles, les changements dans le comportement et les attitudes des adultes nécessitent plus de temps et de persévérance. La proposition d'un traitement non violent, tant dans la pratique que dans le discours, a été un axe transversal pour accompagner ces transformations. Enfin, l'apprentissage le plus profond a été la conviction que la mise en réseau est la meilleure façon d'avancer. Le renforcement de la collaboration entre les acteurs démontre que, si l'effort individuel peut être plus rapide, seule l'action collective permet d'aller plus loin et de garantir des effets durables sur les communautés.

Sahara

Club de football dans les camps de réfugiés sahraouis

Axes de la CP abordés		Égalité des genres et prévention de la violence
		Soin de l'environnement
	X	Défense des Droits Humains
		Interculturalité et antidiscrimination
		Lutte contre la pauvreté
	X	Non-violence/résolution pacifique des conflits/autre contenu spécifique
Les autres thèmes abordés sont les suivants :	Aucun	
Objectif(s)	Les objectifs du projet reposent sur la conviction que le sport, la culture et l'art peuvent devenir de puissants outils de transformation sociale dans des contextes très vulnérables tels que les camps de réfugiés sahraouis. Tout d'abord, l'objectif est de prévenir la violence grâce à des séances d'entraînement et à la promotion d'une culture du sport non violent, en introduisant une approche innovante sur le territoire où le football n'est plus seulement une pratique compétitive mais un véhicule pour la coexistence, le respect et la résolution pacifique des conflits. Le projet vise également à mettre en œuvre un ensemble d'outils culturels, artistiques et sportifs en prise directe avec les intérêts et les langages des jeunes, en facilitant leur appropriation et le développement de processus créatifs et participatifs qui renforcent leur protagonisme. De cette manière, les jeunes ne sont pas seulement encouragés à être des bénéficiaires d'activités, mais aussi des acteurs actifs dans la construction d'espaces sûrs et communautaires. Enfin, le renforcement de la collaboration avec les institutions locales est un objectif transversal, car leur implication est essentielle pour garantir la durabilité de l'initiative, légitimer les actions sur le territoire et tisser des alliances qui renforcent l'impact du projet à moyen et long terme.	
Population cible ou	Le projet s'adresse principalement aux enfants et aux	

spécifiquement concernée	adolescent·es âgé·es de 9 à 16 ans, une tranche d'âge clé puisqu'elles et ils sont en plein processus de scolarisation et de formation de l'identité. En utilisant le football comme axe d'articulation, l'objectif est de les impliquer dans des dynamiques éducatives qui renforcent les valeurs de coexistence, de respect et de non-violence, complétant ainsi leur développement personnel et social. La pratique du sport devient un moyen accessible de promouvoir un apprentissage significatif, de générer des liens positifs et d'offrir des alternatives constructives à des contextes marqués par l'incertitude et le manque d'opportunités. L'intervention se déroule dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, avec un accent particulier sur deux wilayas et les territoires sahraouis occupés. Dans les centres de jeunesse de ces wilayas, des activités de formation ont été progressivement mises en œuvre, créant des espaces sûrs où les adolescent·es peuvent participer, s'exprimer et s'approprier des outils culturels, sportifs et éducatifs qui renforcent leur résilience et leur capacité d'action.
Lieu ou zone d'intervention	Smara - Ausserd
Y a-t-il des informations clés qui nous permettent de mieux connaître l'état d'avancement, dans votre contexte, de la thématique ou de l'axe de la Culture de la Paix sur lequel porte cette expérience ?	Dans les camps sahraouis, les gens vivent dans une attente devenue très longue, une vie hors du temps. Cinquante ans se sont écoulés sans qu'aucune solution ne soit apportée à leur situation, ce qui a eu un impact sur les jeunes. Les principaux défis à relever aujourd'hui sont les suivants : la violence croissante chez les jeunes, qui trouve son origine dans un malaise grandissant lié à l'idée largement répandue qu'il n'y a pas d'autre solution aux conflits que l'escalade armée. Notre intervention éducative tente d'apporter une réponse, bien qu'elle ne puisse pas faire face au manque de ressources existant sur le territoire. L'objectif est de contribuer à la paix, mais ce n'est pas facile. Les gens croient de moins en moins au système de soutien offert par la coopération internationale en raison de toutes les injustices qu'ils ont subies.
Durée	Il n'a pas de durée définie. L'un des clubs fonctionne depuis 2021 et l'autre depuis 2023. Tous deux suscitent de plus en plus l'intérêt des adolescent·es.
Stratégie d'intervention et/ou méthodologie(s)	La stratégie d'intervention se concentre sur la combinaison du sport avec des activités culturelles et éducatives afin de générer une approche holistique du développement de la jeunesse. Dans

)	les centres de jeunesse, des séances d'entraînement et des matchs de football sont organisés, qui non seulement encouragent l'activité physique, mais servent également d'espaces pour renforcer les valeurs de coexistence, de respect et de non-violence. Ces animations sportives sont complétées par des séances de formation et des ateliers portant sur des disciplines telles que la création audiovisuelle, l'art et d'autres expressions culturelles, permettant aux jeunes de développer des compétences en matière de créativité, de réflexion et de travail en équipe. La combinaison du sport, de l'entraînement et de la pratique artistique vise à créer un environnement stimulant où les jeunes peuvent s'approprier les outils proposés, en renforçant leur protagonisme et leur capacité d'autogestion. Ainsi, l'intervention ne se limite pas à la transmission de connaissances, mais encourage la participation active, le dialogue entre pairs et la construction d'expériences partagées qui consolident les compétences personnelles et communautaires.
Matériel nécessaire	Il combine des ressources sportives, logistiques et éducatives visant à renforcer l'intervention globale auprès des jeunes. Les ressources sportives comprennent des ballons et des dossards, qui permettent d'organiser des séances d'entraînement, des matchs et des animations de groupe dans les centres de jeunesse. Ces éléments facilitent non seulement la pratique du football, mais renforcent également la participation, l'identification au groupe et la motivation des participant·es. D'autre part, le matériel éducatif joue un rôle central dans les séances d'entraînement et les conférences, en fournissant un contenu et des outils qui complètent l'activité sportive. Son utilisation nous permet d'aborder des questions clés, d'encourager l'apprentissage actif et de promouvoir la réflexion sur les valeurs de coexistence, de non-violence et de développement personnel et communautaire. Pour garantir la durabilité de la participation, des ressources de base telles que de la nourriture et de l'eau sont également fournies, afin que les jeunes puissent s'engager pleinement dans les activités sans être limités par leurs besoins fondamentaux.
Déroulement de l'activité	Le développement de l'activité se concentre sur la promotion de la pratique du sport chez les jeunes dans un contexte où cette modalité, particulièrement organisée et orientée vers la coexistence, n'était pas établie auparavant. Les activités se déroulent dans un espace réduit, adapté à la concentration des

		entraînements et des matchs en semaine, garantissant la continuité et la régularité de la pratique sportive. En plus des matchs internes, les jeunes ont la possibilité de jouer contre d'autres clubs de football, ce qui favorise l'interaction entre les groupes, l'échange d'expériences et l'expansion de leurs réseaux sociaux. Parallèlement aux entraînements et aux matchs, des séances d'entraînement sont organisées pour compléter l'activité physique. Ces formations comprennent des ateliers de création audiovisuelle, d'art et d'autres disciplines culturelles, destinés à favoriser la créativité, l'esprit critique et l'appropriation de connaissances et d'outils qui renforcent les valeurs de coexistence, de travail en équipe et de non-violence. Le projet combine ainsi le sport et l'éducation de manière intégrale, offrant aux jeunes des espaces sûrs et stimulants pour le développement personnel et collectif.
Analyse des risques (R), des difficultés (D) et des succès (S)	R	Le projet doit aborder avec prudence certains risques liés au contexte sociopolitique et à la sensibilité culturelle de la population. L'un d'entre eux est la compréhension limitée du concept des Droits Humains dans les camps sahraouis, ce qui peut entraver l'appropriation du contenu et générer des malentendus sur les objectifs de l'intervention. De même, l'utilisation de termes tels que « paix » requiert une attention particulière, car dans un contexte marqué par des années de violence et d'oppression, le mentionner directement pourrait être offensant ou perçu comme une imposition extérieure. Cette réalité exige de repenser soigneusement le vocabulaire et les stratégies de communication, en les orientant vers la promotion de pratiques non-violentes et d'approches constructives de la gestion des conflits, sans compromettre la sensibilité de la population et la pertinence du projet.
	D	Le projet est confronté à des défis importants qui conditionnent le développement des activités. L'un d'entre eux est la disponibilité limitée du matériel, tant sportif qu'éducatif, qui exige de la créativité, une planification minutieuse et la recherche d'alternatives pour garantir l'efficacité des séances. Cette contrainte impose de maximiser l'utilisation des ressources existantes et d'adapter l'animation aux possibilités de l'environnement, sans compromettre la qualité de l'intervention.

		Une autre difficulté majeure réside dans la nécessité d'intégrer le contexte local dans chaque activité. Les animations, le contenu et les approches doivent être pertinents et sensibles aux particularités culturelles, sociales et politiques du territoire, afin que les jeunes se sentent compris et que les actions aient un sens. Cela nécessite une compréhension approfondie de l'environnement, une flexibilité dans la planification et la capacité d'adapter constamment les stratégies pour répondre aux réalités du contexte. Enfin, la situation d'injustice prolongée et de désespoir généralisé, ainsi que le scepticisme croissant quant à la capacité de la coopération internationale à générer des solutions durables, peuvent affecter l'acceptation des activités et la participation à celles-ci. La perte de confiance de la communauté pourrait compromettre l'efficacité du projet. Il est donc essentiel de maintenir une approche étroite et transparente, adaptée aux besoins et aux attentes des jeunes et de leurs familles.
	S	Les principales réalisations du projet sont la bonne volonté et l'engagement de nombreuses personnes impliquées, des jeunes participant·es aux animateurs et aux acteurs de la communauté, qui ont permis aux activités d'être soutenues et dynamisées malgré les défis du contexte. Ce capital humain a joué un rôle fondamental dans l'instauration de la confiance et le maintien de la continuité des processus. Une autre réalisation importante a été la mise en œuvre de projets interconnectés, conçus de manière à ce que chaque intervention s'appuie sur les efforts précédents, garantissant ainsi la cohérence et évitant la perte des travaux antérieurs. Cette stratégie a renforcé la continuité et la durabilité de l'initiative, tout en consolidant l'apprentissage et les méthodologies réussies. Enfin, toutes ces actions ont augmenté la capacité d'influence et l'impact du projet, élargissant sa portée et sa légitimité tant parmi les jeunes que dans la communauté locale, et positionnant la proposition comme une référence dans la promotion du sport, de la culture et de l'éducation en tant qu'outils de transformation sociale.
Quels changements ou		L'expérience a contribué à la revitalisation des espaces collectifs existants, en revitalisant leur fonctionnement et en renforçant

transformation s cette expérience favorise-t-elle ou a-t-elle générés ?	leur capacité à servir de points de rencontre, d'apprentissage et de collaboration. Grâce au projet, ces espaces sont devenus des environnements plus actifs et participatifs, où les jeunes peuvent s'impliquer directement, échanger des expériences, créer des liens et développer leurs propres initiatives. Ce processus a non seulement permis aux espaces existants de prendre une nouvelle vie, mais il a également favorisé l'appropriation par la communauté, en consolidant des réseaux de collaboration plus solides et en stimulant des dynamiques de travail collectif qui durent au-delà de la durée spécifique des activités. L'intervention a ainsi renforcé la durabilité des espaces collectifs, les transformant en instruments efficaces d'éducation, de coexistence et de développement de la jeunesse.
Enseignements tirés, recommandati ons pour l'avenir et adaptation au travail avec les jeunes.	L'une des leçons les plus importantes de cette expérience est de reconnaître la pertinence des loisirs et des activités récréatives dans des contextes de vulnérabilité, tels que les camps de réfugiés sahraouis. Ces activités ne répondent pas seulement à un besoin fondamental de divertissement et de loisir, mais s'avèrent également être des outils stratégiques pour promouvoir la coexistence, la socialisation et la construction de processus de paix au niveau de la communauté. En termes de recommandations pour l'avenir, il est essentiel de continuer à intégrer des espaces de loisirs structurés, combinant le sport avec des activités culturelles et éducatives, afin que les jeunes puissent se les approprier et développer des compétences sociales, créatives et de leadership. Il souligne également l'importance d'adapter en permanence les méthodologies et le langage à la sensibilité du contexte, en promouvant des stratégies participatives inclusives et non-violentes qui renforcent la confiance et l'appropriation par les jeunes. L'expérience souligne également la nécessité d'intégrer ces pratiques de loisirs et d'éducation dans une approche d'intervention plus large, qui prenne en compte à la fois les jeunes et les structures locales qui accompagnent et soutiennent les processus, garantissant ainsi la durabilité et l'impact durable des actions.

Recommandations pour l'adaptation des bonnes pratiques au champ d'intervention du projet « Oui à la paix »

Festival « Hausse ta voix » en Tunisie

L'art peut devenir un langage commun pour travailler avec les jeunes dans des contextes de vulnérabilité. Ainsi, les ateliers basés sur le théâtre de l'opprimé, la peinture murale, le rap, le graffiti, la photographie ou le cinéma communautaire sont particulièrement utiles parce qu'ils **font appel à des expressions proches de leur vie quotidienne et mobilisent les émotions ainsi que la réflexion.**

Ces espaces devraient s'articuler **autour de questions que les jeunes eux-mêmes et elles-mêmes comme prioritaires**, afin que les créations artistiques puissent servir d'outils de dénonciation et de transformation.

Il est conseillé de promouvoir les clubs ou collectifs de jeunes autogérés qui décident, en plus des thèmes, des rôles et des règles de coexistence, renforçant ainsi leur capacité de leadership et d'organisation. **La participation doit être réelle et non symbolique.** Il est donc essentiel de créer des comités de jeunes qui organisent le festival ou les événements artistiques et de veiller à ce que les jeunes ne se contentent pas d'assister à l'événement en tant que spectateur·rices.

Parallèlement, la collaboration avec les centres de jeunesse, les centres sociaux, les associations de quartier et les écoles, ainsi que la combinaison des espaces de formation avec des **moments de visibilité publique de ce qui a été créé (présentations communautaires, débats cinématographiques ou théâtre forum) sont fondamentales pour renforcer la légitimité de la communauté et la durabilité** du processus.

De plus, le fait que le projet soit cocréé par des jeunes de genres, de classes sociales et d'origines géographiques différentes permet une **approche intersectionnelle** des Droits Humains.

Sahara Football Club

Le sport en général, et plus particulièrement le football et le basket-ball dans notre contexte, peut être un outil puissant pour promouvoir la paix, la coopération et le respect, ainsi que pour prévenir la violence dans l'environnement des jeunes. Chaque séance de formation peut être liée à des séances de formation transversales qui abordent des sujets tels que les Droits Humains, l'égalité des sexes dans le sport, le racisme dans les stades ou les droits des migrant·es, de sorte que le jeu et la réflexion s'enrichissent l'un l'autre.

L'inclusion devrait être au centre des préoccupations, **en garantissant la participation de personnes de genres différents sur un pied d'égalité et en promouvant des équipes diversifiées** qui reflètent la pluralité de la communauté.

L'organisation de matchs avec d'autres clubs de jeunes dans le quartier ou la municipalité peut **renforcer les liens sociaux et créer des réseaux plus larges.**

Bien que les règlements sportifs détaillent souvent les conséquences ou les punitions possibles pour différents comportements dangereux, des actions violentes ou agressives et des attaques physiques ou verbales basées sur une compétitivité toxique, il est possible de jouer avec d'autres types de règles à l'entraînement et sur le terrain **qui récompensent les comportements sains, empathiques et coopératifs**. Malgré l'essence compétitive du monde sportif, il est essentiel d'enseigner et de pratiquer constamment le respect, pour les personnes à l'intérieur et à l'extérieur de nos équipes, pour les personnes présentes et pour tout le personnel impliqué dans le développement des événements sportifs.

En même temps, ces espaces offrent une **alternative de loisirs sains pour pallier le manque d'opportunités culturelles dans les contextes vulnérables**.

Pour assurer la durabilité de l'initiative, il est essentiel de **former les jeunes en tant que moniteur·rices et formateur·rices**, afin qu'elles et ils deviennent des modèles positifs et des leaders capables de poursuivre le processus au sein de leur communauté.

Autres pratiques possibles

En complément de ces recommandations, l'équipe d'éducateur·rices de MPDL et de NOVACT impliquée dans ce projet propose ci-après une série de trames d'ateliers susceptibles d'inspirer le travail éducatif que nous nous proposons de mener ici.

ACTIVITÉ : Derrière la violence	
Objectif	1. Sensibiliser et faire comprendre les différents niveaux de violence. 2. Développer la capacité à identifier les différents niveaux de violence au-delà de la violence explicite. 3. Reconstruire le récit de l'adaptation à la violence.
Matériel	Facultatif : feuille blanche.
Durée	60 min
Déroulement	À cette occasion, nous proposons l'application du psychodrame et du théâtre de l'opprimé. Les jeunes interprètent une situation de violence, qui peut être vécue ou proposée par l'animateur·rice, et interprètent ensuite, dans d'autres scènes, « ce qui se cache derrière » cette violence et qui a contribué à son apparition. Début :

Contrairement aux autres techniques, celle-ci commence par une explication de certains concepts. Premier tour de table :

- « 3 mots que j'associe à la violence »
- « Lorsque j'ai subi des violences, ai-je pensé à ce qui arrive à l'autre personne ? » À ce stade, il est clairement indiqué qu'à aucun moment il ne s'agit de justifier la violence. Il s'agit de comprendre les autres niveaux de violence qui peuvent nous affecter également.

Le groupe est ensuite divisé en 2 ou 3 sous-groupes.

Déroulement :

On explique les différents niveaux de violence, comment certains sont plus visibles et d'autres moins, mais qu'ils contribuent tous aux injustices et s'influencent mutuellement. On propose des exemples locaux et internationaux. Elle doit être courte, claire et directe, car l'apprentissage suivra et nécessitera du temps. Un schéma peut être proposé aux jeunes femmes pour organiser les connaissances. Un espace est laissé aux doutes, puis la technique commence.

Chaque sous-groupe aura un rôle à jouer

- Sous-groupe A devra concevoir une interprétation d'une situation de violence ; celle-ci peut être non vécue ou vécue. L'interprétation devrait durer 5'.
- Sous-groupe B : doit concevoir une interprétation de « ce qui se cache derrière la violence », c'est-à-dire une scène qui permet de comprendre la violence structurelle ou culturelle qui a conduit à l'autonomisation de la scène du sous-groupe A.
- Sous-groupe C (facultatif) : dans le cas d'un troisième sous-groupe, une couche supplémentaire peut être ajoutée : ce qui se cache derrière la violence.

Un temps de préparation de 15' est indiqué.

Ensuite, les scènes sont projetées (10-15' au total).

Si le temps le permet, il peut y avoir un espace de réflexion pour générer des options d'amélioration dans les différentes scènes ; un espace de 10' ; puis 5' pour travailler sur la manière de les inclure dans les scènes ; et pour remettre en scène l'ensemble (10-15').

Dans cet espace, le drap optionnel peut être utilisé comme rideau, générant deux scénographies : la scène de violence ouverte se

	déroulera avec le groupe devant le rideau ; et les scènes représentant les autres niveaux derrière la violence seront placées derrière le rideau et se dérouleront une fois que le rideau sera baissé. Clôture : La clôture doit être exprimée en mots : - Ce que je pense de ce que nous avons montré, des différents niveaux de violence, - est-il proche ou lointain, y a-t-il quelque chose qui semble loin, mais qui est plus proche que je ne le pense ? Surtout, orienter la réflexion finale non pas vers la compréhension des personnes qui ont été violentes « avec moi », mais vers les facteurs qui entourent les jeunes et peuvent les conduire à des actes de violence. C'est-à-dire qu'il ne faut pas se concentrer sur l'autre, mais sur soi-même et sur la manière dont on peut être soumis aux influences du système. Comment elles m'affectent.
--	--

ACTIVITÉ : Compréhension des DH	
Objectif	Encourager le groupe à partager sa compréhension de ce que sont les DH.
Matériel	Papier à dessin pour fleurs, craie, post-it, stylos.
Durée	120 minutes
Déroulement	1. Introduction et connaissances - Qui sommes-nous ici ? (20') Nous proposons que chaque personne se présente, après son nom, en mentionnant une chose qu'elle aime et une chose pour laquelle elle est douée. Nous pouvons également inclure une animation d'activation supplémentaire si nous constatons que le groupe est un peu endormi ou une relaxation et une connexion avec le moment présent si nous les voyons dispersés et avec beaucoup d'énergie. Nous recommandons également de demander au groupe de souligner une intention ou une attente qu'il a à l'égard du processus de travail en commun que nous avons entamé. Nous imaginons ensuite qu'une carte du monde vivant est

projetée sur le sol de la salle de classe. Afin de mieux se connaître, chacun se placera sur la carte comme il l'entend en répondant à ces questions :

- Où suis-je né ?
- Où aimerais-je voyager ? ou D'où vient la musique que j'écoute le plus ou la nourriture que j'aime le plus ?
- Où y a-t-il une attaque contre les DH qui me concernent ?

Ainsi, nous commencerons par reconnaître et valoriser la diversité naturelle du groupe que nous formons, en examinant certaines des similitudes et des différences que nous partageons avec le reste de nos pairs et les menaces pour les DH qu'elles et ils perçoivent à l'échelle mondiale.

2. Qu'entend-on par défense des Droits Humains ? (30')

Nous proposons l'animation « 3 personnes, 3 idées », qui consiste à former des groupes de 3 personnes et, après 5 minutes de débat, à décider de 3 idées communes qu'elles et ils associent au concept de défense des DH ou d'activisme en faveur des DH. Après cette période, deux groupes de 3 personnes se rejoignent, ce qui permet de constituer des groupes de 6 participant·es. Elles et ils devraient, une fois de plus, se mettre d'accord sur trois nouvelles idées qui concentrent leur compréhension commune des DH. Cette opération peut être effectuée autant de fois que vous le souhaitez. L'activité peut être clôturée en demandant à un membre de chaque grand groupe de partager les conclusions avec l'ensemble du groupe.

Une alternative à cette animation pourrait être la technique des figures fixes du théâtre de l'opprimé, qui consiste à permettre à toute personne de monter sur scène et de représenter avec son corps, comme s'il s'agissait d'une statue, ce qu'elle entend par la défense des DH. Une fois que le groupe a reçu sa proposition, les autres participant·es peuvent la compléter par une autre figure fixe montrant leur compréhension personnelle du même concept. Lorsqu'il n'y a plus de personnes qui veulent partir, l'animateur demande au groupe :

- Que voyez-vous ? Décrivez-le objectivement (postures, etc.).
- Qu'interprétez-vous ? Comment pensez-vous que la/les personne(s) exécutante(s) comprend(ent) ce qu'est la défense des DH ? Quelles sont les manières de pratiquer cet activisme qui sont représentées ici ? Quelles sont leurs caractéristiques ?
- Quelqu'un souhaite-t-il ajouter sa propre vision ?

Nous sommes attentifs à :

- Les formes d'activisme pour défendre les défenseur·ses des Droits Humains qu'elles et ils ont identifiées (qui les pratique, comment et où ?).
- Si elles et ils reconnaissent que pour certains organismes, défendre les défenseur·ses des DH peut signifier faire face à plus de violence que pour d'autres.

Un échauffement peut être effectué avec des concepts plus simples tels que « l'amitié » ou « la paix ».

Nous tirons des conclusions et apportons les précisions suivantes, si nécessaire :

- Les DH sont un ensemble de principes universellement acceptés, c'est-à-dire que tous les pays du monde les ont acceptés comme cadre de référence pour leurs actions. La Déclaration Universelle des DH est le document qui énonce ces droits. Elle a été adoptée par les Nations Unies en 1948.
- Les DH sont développés dans les lois des différents pays du monde mais ils ne sont pas respectés dans tous les pays du monde ni accessibles à toutes les personnes sur un même territoire.
- En outre, les DH sont liés à la protection de trois biens fondamentaux : la vie, la liberté et la justice. Tous sont liés à la protection de la dignité humaine.
- Chacun·e d'entre nous peut voir ses DH bafoués à un moment ou à un autre de sa vie. Si nous ne les défendons pas et n'œuvrons pas à leur expansion, ils risquent de régresser.
- Différentes menaces pèsent sur le respect de ces DH : Les guerres, la dégradation de la vie, la perte de liberté, l'absence de justice, la pauvreté, la violence à l'égard des femmes, etc. sont autant de violations des DH.

3. Qu'est-ce que ces DH ? Feu de circulation (55')

Afin de reconnaître les Droits Humains que le groupe identifie ou dont il se préoccupe, l'animation des feux de signalisation est proposée. Ainsi, après chacune des phrases suivantes, chaque personne est placée sur la ligne imaginaire que nous traçons sur le sol en fonction de son degré d'accord/désaccord par rapport aux phrases suivantes :

- Il y a violation de tes DH si un propriétaire qui a accepté de te louer sa maison par téléphone te refuse lorsqu'il te voit passer la porte et découvre que tu es noir → Si oui, de quel droit s'agit-il ?
- C'est une violation des DH que de ne pas pouvoir t'inscrire au basket-ball parce que ta famille n'a pas les moyens de payer vos leçons.

	- C'est une violation... que tu aies besoin d'un renforcement en dehors du cours de mathématiques pour réussir cette matière et que tu n'en aies pas l'occasion, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'école. - Que, fuyant ton pays parce que tu sois menacé de mort en tant que personne transgenre, tu sois expulsé sans évaluer si ta vie est menacée après être entré dans le pays où tu pensais pouvoir garantir ta vie. - Que tu souhaites avoir des enfants, mais tu ne veuilles ou ne puisses pas tomber enceinte et que tu souhaites payer une mère porteuse. - Que, à la limite de ton bien-être émotionnel, on te donne un rendez-vous tous les 5 mois au service de santé mentale de ton centre de santé publique de référence parce que « la liste est saturée et qu'il n'y a pas assez de médecins ». - Que tu sois dévisagé lorsque vous entrez dans un magasin parce que l'on suppose que tu vas voler en raison de ton apparence. - Que le prof ne te donne jamais la parole et rabaisse ton niveau d'éducation et ta vision des choses en blâmant ta culture maternelle, te faisant comprendre qu'il la juge inférieure à la culture de ton pays de résidence. - Ne pas pouvoir acheter tout ce que tu veux. - Que, lorsque tu arrives dans un pays et que tu te retrouves en situation irrégulière, tu n'aies autre choix que de devenir vendeur ambulant pour gagner ta vie, mais la police te poursuive constamment pour te priver de ta seule source de revenus possible. Après chaque phrase, nous nous demanderons quels sont les DH impliqués dans chaque cas ou s'il s'agit d'un souhait. À partir de là, chaque personne écrira sur une fleur que nous lui remettrons les droits qui lui tiennent le plus à cœur parce qu'elle les estime les plus importants ou les plus menacés, ici ou ailleurs dans le monde. À la fin, nous présentons au groupe les Droits Humains dont elles et ils ont considéré ensemble qu'ils existent ou devraient exister. 4. Clôture (15') Nous distribuons trois post-it par personne et traçons trois colonnes au tableau, afin que les participant·es puissent écrire en quelques mots : ce qu'elles et ils ont aimé de la séance, ce qu'elles et ils changeraient et ce qu'elles et ils élimineraient.
Réflexion	Ceci est évoqué tout au long du développement de l'activité.

ACTIVITÉ : Compréhension de l'universalité des DH. Acteurs influents dans leur respect ou leur violation	
Objectif	1. Encourager le partage des conceptions du groupe sur l'universalité ou non des DH, dans leur reconnaissance sur papier et dans leur accessibilité réelle. 2. Faciliter l'identification des acteurs qui influencent leur respect ou leur violation.
Matériel	Mot-objet pour le cercle de dialogue, craie, post-it, stylos.
Durée	120 minutes
Déroulement	1. Présentation et connaissances. Activation (15') En cercle, nous invitons chaque personne à se présenter en indiquant son nom et un temps ou un mouvement qui représente son humeur du jour. À partir de là, pour activer le groupe, nous jouons à « Kia, Saca, Sum »: L'un des organisateur·rices commence l'explication : Ce cercle concentre beaucoup d'énergie, que nous devons tous partager. Pour ce faire, nous devons le passer de l'un à l'autre avec l'aide de nos voisins. Elle commence par les mains jointes au-dessus de sa tête en criant « KIA », suivie par les personnes qui se trouvent à ses côtés, face à elle, et dont les paumes sont jointes en forme de coupe diagonale dans l'air, en criant « SACA ». La personne au milieu, qui a d'abord les mains en l'air, doit lancer l'énergie à une autre personne dans le cercle en ramenant ses mains l'une vers l'autre et en lui faisant signe en disant « SUM ». Ainsi, l'énergie passe d'une personne à l'autre, essayant de la faire aller de plus en plus vite. 2. Universalité ou non des DH (45') Chaque personne replace sur sa poitrine la fleur qu'elle a créée lors de la séance précédente et forme deux cercles concentriques. De cette manière, chaque personne du cercle extérieur se déplacera vers sa droite d'une position toutes les deux minutes, changeant ainsi de manière répétée les paires qui discuteront de ces questions : ● Quels sont les DH qui me préoccupent le plus ? Nous rappelons ceux de la dernière séance. ● Quels sont ceux qui, à mon avis, sont moins respectés en Espagne et qui en sont les principaux bénéficiaires ?

- Et dans d'autres parties du monde ?
- Est-ce que je vois des liens entre les menaces qui pèsent sur le respect de ces droits à l'intérieur et à l'extérieur de l'Espagne, y a-t-il des causes communes, et l'Espagne, ses entreprises, ses gouvernements et ses citoyen·nes ont-elles et ils une responsabilité dans le fait que ces droits sont violés dans d'autres parties du monde ?

Deuxième phase : Dans un cercle de parole, nous discutons des questions suivantes, après avoir établi les accords de base pour rendre cette conversation possible :

- Seul celui qui possède l'objet parle. Les autres ont le pouvoir d'écouter.
- Il est volontaire de s'exprimer. Si vous recevez l'objet et que vous ne souhaitez pas y participer, vous le transmettez à la personne suivante.
- Ce cercle est entretenu par chacun·e d'entre nous.

Voici quelques questions susceptibles de susciter le dialogue :

- Avons-nous tous les mêmes droits ?
- Si nous avons tous les mêmes DH, pouvons-nous tous y accéder de la même manière ?
- Qui décide qui peut et qui ne peut pas accéder à un droit particulier ?
- Comment la non-conformité peut-elle affecter les personnes ?
- Qui peut les violer (les réponses à ces deux dernières questions nous permettront de dresser une carte des responsabilités) ?
- Quelle est l'efficacité du travail de ceux qui veillent à son respect ?
- Si ces acteur·rices disparaissaient ou si nous ne faisons rien pour empêcher qu'ils soient violés, que se passerait-il ?
- Les Droits Humains peuvent-ils être étendus ou tous les Droits Humains possibles ont-ils déjà été pris en compte ?

3. Course aux privilèges (45')

Nous distribuerons aux élèves une série de cartes avec différents personnages, qui décriront les différentes conditions qui se croisent dans chacun d'eux et qui impliqueront différentes facilités ou difficultés pour accéder aux Droits Humains :

- Un homme blanc originaire d'Allemagne, âgé de 26 ans, sans personne à charge et maîtrisant mal l'espagnol, arrive en Espagne après un été dans ce pays qui l'a convaincu qu'il pourrait y trouver une vie plus ensoleillée et plus

	heureuse. Il cherche un emploi. ● Une femme noire, née en Espagne, âgée de 47 ans, ayant fait des études universitaires et jouissant d'une situation économique confortable, qui vient de perdre son emploi. Elle craint que si ses revenus diminuent, elle devra changer de loyer et qu'elle aura autant de mal à l'obtenir que la dernière fois, après qu'elles et ils aient constaté qu'elle était une femme noire. ● Une migrante sahraouie de 25 ans, célibataire et militante pour les droits du peuple sahraoui, avec un jeune enfant à sa charge, disposant d'un réseau d'amis et de famille dans le pays mais avec de faibles ressources économiques et en situation irrégulière. Bien qu'elle aime son travail, elle est contrainte de devenir aide familiale pour un couple de personnes âgées qui refusent de l'inscrire à la sécurité sociale et ne lui accordent pas un seul jour de congé par semaine. Elle porte le hijab. ● Un Malien de 34 ans ayant une faible connaissance de l'espagnol, avec une famille à charge dans son pays d'origine. Il a bénéficié d'une protection internationale et dispose donc d'un permis de séjour et de travail, bien qu'il ne puisse pas faire reconnaître ses études universitaires dans ce pays. Dans son pays, il existe de fortes tensions politiques et un niveau élevé de violence, et il était un militant de l'opposition à l'actuel gouvernement militaire. Il est tendu lorsqu'il sort dans la rue parce que la police lui demande constamment des documents. ● Jeune Malien de 15 ans, arrivé dans le pays sans être accompagné. Il vit dans un centre pour mineurs et souhaite travailler dès que possible pour envoyer de l'argent à sa famille. Nous demanderons à chaque élève de se mettre dans la peau du personnage qui lui a été attribué et de faire un pas en avant s'il considère que la personne avec laquelle il est d'accord peut accéder, dans le contexte espagnol, à chacun des Droits Humains que nous nommerons, inclus dans la Déclaration Universelle des Droits Humains : ● Droit de demander une protection en cas de persécution. Des commentaires comme celui-ci peuvent apparaître : « Les pays devraient être libres de refuser les migrant·es, même si elles et ils sont demandeur·ses d'asile, s'ils estiment ne pas avoir les ressources pour les accueillir » → Nous proposons de valider l'incertitude que cette personne peut avoir à imaginer une société nouvelle, culturellement diverse et inconnue, mais nous mettons en avant plusieurs choses : l'existence de l'article 14 de la Déclaration Universelle des DH, les personnes ont droit à une
--	--

protection + la réflexion sur la responsabilité des pays du Nord dans le fait que les personnes du Sud quittent leurs pays pillés et déstabilisés par l'intervention coloniale et néocoloniale + la nécessité pour tous les territoires du Nord de prendre une responsabilité égale en matière d'accueil + le fait que la capacité d'accueil est une question de volonté politique qui implique de décider de l'affectation des ressources (à la défense ou à la coopération au développement et à la réduction des inégalités sociales) → Fait : saviez-vous que, bien que le droit d'asile soit consacré comme un droit humain fondamental par l'article 14 de la Déclaration Universelle des Droits Humains, que l'État espagnol le reconnaisse dans sa Constitution et le réglemente par sa loi sur l'asile, en 2020, l'Espagne n'a accordé une protection internationale qu'à 5 % des personnes qui en ont fait la demande ? Le fait qu'une personne arrive dans un pays (à sa frontière, comme dans le cas de l'animation) et puisse demander l'asile ne devrait pas dépendre de la gentillesse des fonctionnaires de l'immigration, ni même de la liberté de ce pays : c'est un droit que nous avons, en tant qu'êtres humains, si nous sommes persécutés ou si notre vie est en danger dans notre pays d'origine.

- Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité.
- Droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
- Droit de propriété.
- Droit au travail, au libre choix de l'emploi, à une rémunération équitable et satisfaisante et à la protection contre le chômage.
- Droit de se reposer et de profiter de son temps libre.
- Droit à l'éducation.
- Droit de ne pas être tenu en esclavage ou en servitude.
- Droit de ne pas être détenu, emprisonné ou exilé arbitrairement.
- Droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, c'est-à-dire la possibilité de changer de croyances et de les manifester en public et en privé.

Lorsque la liste est terminée, nous examinons les différentes positions adoptées et discutons des doutes éventuels. Nous soulignons que, bien que les DH soient censés être universels, leur accès n'est pas garanti de la même manière pour toutes et tous. Tout comme le fait que nous ne partons pas tous du même point ou que tous les efforts ne valent pas la même chose.

4. Clôture (15')

Nous distribuons trois post-it par personne et traçons trois

	colonnes au tableau, afin que les participant·es puissent écrire en quelques mots : ce qu'elles et ils ont aimé de la séance, ce qu'elles et ils changeraient et ce qu'elles et ils élimineraient.
--	--

ACTIVITÉ : Faites un pas - Droits Humains	
Objectif	1. Identifier les stéréotypes, les idées reçues et les lieux communs sur la paix. 2. Encourager la réflexion critique et le débat respectueux sur la violence structurelle et la manière dont elle affecte les droits fondamentaux des personnes. 3. Rendre visibles les conséquences de la violence structurelle. 4. Réfléchir à nos privilèges et à la manière dont ils affectent l'accès des autres aux droits fondamentaux.
Matériel	Un grand espace ou du carton vert, rouge et orange
Durée	30-60 min
Déroulement	L'animation « Faire un pas – Réfléchir sur la paix et la violence » invite les élèves à participer activement à une activité à la fois physique et réflexive. On leur présente une série d'affirmations sur la paix, la guerre et la violence, et elles et ils doivent se positionner physiquement dans l'espace en fonction de leur accord ou de leur désaccord avec chacune d'entre elles. Cette métaphore du mouvement (faire un pas vers la droite, vers la gauche ou rester au centre) permet de visualiser de manière symbolique les différentes positions qui existent autour de ces concepts. Chaque déclaration est suivie d'une brève discussion de groupe, permettant aux élèves d'exposer leurs raisons et d'écouter le point de vue des autres, encourageant ainsi l'empathie et la réflexion critique. L'objectif est de mettre en évidence le caractère subjectif des croyances sur la paix et la violence, qui dépendent de notre contexte social, culturel et personnel. En outre, cette animation permet d'identifier les stéréotypes et les préjugés courants et d'ouvrir la porte à un débat plus approfondi sur la violence structurelle et ses effets sur la société. Préparer l'espace : - Organisez l'espace de manière à ce que les participant·es

puissent se déplacer librement. Si possible, mettez des tables ou des chaises de côté.

- Si vous manquez d'espace, distribuez des cartes vertes, rouges et orange (vous pouvez utiliser de grands post-its, des cartes ou des papiers) - indiquez que le vert représente « vrai », le rouge « faux » et l'orange « indécis ».

Explication de l'animation :

Expliquez au groupe que, tout au long de l'activité, des déclarations sur la paix, la guerre et la violence leur seront lues.

L'objectif est que les participant·es se positionnent physiquement dans l'espace en suivant ces instructions :

- Si une personne est d'accord avec l'affirmation, elle doit faire un pas vers la droite (ou brandir la carte verte).
- Si la personne n'est pas d'accord, elle doit faire un pas vers la gauche (ou lever le carton rouge).
- Si une personne n'est pas sûre ou si son point de vue n'est pas clair, elle doit se placer au milieu (ou brandir le carton orange).

Développement de l'animation :

- Commencez à lire les affirmations, une par une. Après chaque affirmation, laissez quelques secondes aux participant·es pour se positionner dans l'espace en fonction de leur posture. Une fois que chacun a pris position, demandez-leur d'expliquer brièvement pourquoi elles et ils ont pris cette décision (commencez par ceux qui sont en minorité, afin de renforcer leur voix).

-Posez les questions suivantes, si nécessaire :

- Pourquoi t'es-tu placé·e ici ? »
- Que penses-tu de la réponse des autres ?

-Une fois que chacun a pris position, demandez-leur d'expliquer brièvement pourquoi elles et ils ont pris cette décision (commencez par ceux qui sont en minorité, afin de renforcer leur voix).

Exemples de déclarations pour le jeu :

- Les êtres humains sont violents par nature.
- La paix, c'est quand il n'y a pas de guerre.
- Il y aura toujours des guerres, parce qu'il y en a toujours eu.
- Il existe des guerres justes.
- Si mon pays entraînait en guerre et que j'étais appelé, j'irais

	me battre. ● Les Droits Humains sont universels. ● La paix est une utopie. ● Les femmes et les filles sont souvent les principales victimes des conflits armés, mais elles sont aussi les plus invisibles. ● Chaque fois qu'une personne est discriminée ou rejetée en raison de son identité, c'est une petite guerre qui se déroule au sein d'une société. Conseils supplémentaires pour l'animation : - Le temps : Veillez à ne pas passer trop de temps sur chaque affirmation afin que l'activité reste dynamique et ne devienne pas fastidieuse. Chaque déclaration devrait durer entre 1 et 2 minutes pour permettre une bonne animation. - L'espace : Si le groupe est important, divisez-le en deux groupes plus petits afin que l'animation ne devienne pas désordonnée. Veillez à ce que tout le monde soit entendu et participe. - Variante : Si le groupe est trop nombreux ou incapable de se déplacer librement, vous pouvez utiliser les cartes pour soulever au lieu de déplacer. L'animation reste ainsi active, mais sans qu'il soit nécessaire de se déplacer dans l'espace Clôture de l'activité : -Question : Comment t'es-tu senti·e pendant l'activité ? Quel était, selon toi, le but de l'activité ? -Expliquez qu'à travers cet exercice, l'objectif est de comprendre que la paix et la violence sont des concepts que chacun interprète différemment en fonction de son contexte personnel. -Terminez par une réflexion de groupe sur ce qu'elles et ils ont appris au sujet de leurs différentes perspectives et sur la manière dont cela peut influencer la prise de décision collective.
--	---

V. Recommandations générales finales

Nous présentons ci-après une série de suggestions pour adapter les expériences de travail exposées dans ce manuel à la promotion de la participation des jeunes à la construction de la paix, afin de renforcer leur potentiel transformateur.

1. Adaptation au contexte local

- **Relier le local et le global** : faciliter l'identification de l'expression des différentes formes d'injustice sociale ou de violence (directe, culturelle et structurelle) opérant sur le territoire d'intervention en lien avec l'axe thématique lié à la construction de la paix sur lequel nous nous concentrons, ainsi que leur lien avec les manifestations de ces mêmes formes dans d'autres parties du monde. Ce faisant, il s'agit d'aborder des questions transfrontalières telles que la précarité du travail des jeunes, le racisme structurel, la violence masculine, la violence dans les réseaux sociaux ou le discours de haine, en soulignant les points communs et les aspects différentiels, tout en révélant le phénomène de l'intersectionnalité.
- **Écouter dès le départ** : les jeunes doivent être cocréateur·rices dès la conception des processus éducatifs auxquels elles et ils participent, et non pas seulement bénéficiaires. Ainsi, le choix des sous-thématiques abordées dans l'intervention et des activités ou méthodologies qui les incarnent correspondra mieux à leurs intérêts, leur paraîtra plus pertinent et rendra les apprentissages plus significatifs. Lors du processus de diagnostic qui a précédé la conception de ces manuels, il est apparu que « se sentir écouté et pouvoir débattre » était l'une de leurs principales demandes. En plus de pouvoir proposer des cercles de parole explorant les intérêts, tels que ceux suggérés par les pratiques éducatives restauratives, pour disposer de premières pistes sur les questions qui semblent le plus intéresser les jeunes dans le contexte espagnol en lien avec chacun des axes structurant la Culture de la Paix abordés par ces manuels, on peut consulter les références suivantes :
 - Rapport de diagnostic « OUI À LA PAIX » : https://www.mpd.org/sialapaz/06_Informe%20de%20diagn%C3%B3stico%20final.pdf
 - *Informe Juventud en España 2024 : entre la emergencia y la resiliencia* (« Rapport Jeunesse en Espagne 2024 : entre l'urgence et la résilience, Ministère de la Jeunesse et de l'Enfance d'Espagne », INJUVE)
- **Utiliser un langage accessible et culturellement pertinent** : éviter les technicismes dans nos propositions et s'appuyer sur les codes des jeunes (musique, réseaux sociaux, sport, art urbain).
- **Valoriser la diversité interne des groupes** : reconnaître la pluralité des origines culturelles, des trajectoires migratoires et des identités de genre, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues. Adopter un regard intersectionnel afin d'analyser comment le genre, la classe, l'origine ethnique, l'âge ou d'autres facteurs se croisent dans la production des inégalités.

2. Conditions pour un espace sûr

- **Établissez des accords de coexistence avec les jeunes** : respect, confidentialité et écoute active. Pour la mise en place de Cercles de dialogue tels que ceux

proposés par les pratiques éducatives restauratives, les accords de base suivants sont suggérés : seule la personne qui tient l'objet qui symbolise la prise de parole parle, tandis que les autres exercent le pouvoir d'écoute ; la prise de parole est volontaire ; le soin du cercle incombe à l'ensemble de ses membres.

- **Inclure des protocoles de soutien mutuel ou de soins en cas de malaise :** certaines questions (violence, racisme, pauvreté) peuvent déclencher des expériences personnelles.
- **Reconnaître les jeunes comme protagonistes :** faire comprendre aux élèves que nous ne les considérons pas comme des êtres en manque ni comme de simples récepteurs passifs de contenus implique d'éviter une communication unidirectionnelle enseignant-e – élèves, de stimuler la participation de toute la classe, d'éviter les regards adultocentrés et condescendants et, ce faisant, de pratiquer une curiosité authentique pour ce que les filles et les garçons savent ou se demandent, ainsi que de transmettre que les savoirs qui se construisent en classe le sont collectivement. Tout cela, loin de considérer le corps enseignant comme unique détenteur du savoir et de la vérité et les élèves comme des récipients vides que les adultes viendraient remplir.
- **Promouvoir un espace courageux :** à la suite de l'expérience acquise en Palestine et présentée dans le « Manuel sur l'égalité entre les hommes et les femmes », l'objectif est d'aller au-delà de la création d'un *espace sûr* afin d'aborder des questions inconfortables et de générer des discours alternatifs, loin des inerties dominantes qui exaltent la violence. Pour s'inspirer de ces conversations entre personnes et groupes dans des contextes polarisés ou tendus, qui visent à faciliter la recherche d'une stratégie commune pour la réalisation de transformations garantissant une coexistence à long terme, nous pouvons nous référer aux « Dialogues improbables » de John Paul Lederach ou à *Welcome Discrepancy : a pedagogical guide for controversial dialogue in the classroom* de l'Escola de Cultura de Pau.

3. Méthodologies suggérées

- **Art et culture :** théâtre de l'opprimé, peinture murale, musique, photographie ou cirque social en tant qu'outils créatifs favorisant la mobilisation émotionnelle et la réflexion critique personnelle et collective à partir de l'expérience de situations réelles ou analogues motivantes et émouvantes.
- **Sport et jeu :** promouvoir la coopération, le respect et la prévention de la violence.
- **Dialogues et forums communautaires :** renforcer la cohésion sociale, en particulier dans les espaces intergénérationnels et interculturels. Pour la conception de ces dialogues, nous suggérons de recourir à des référents de pratiques éducatives réparatrices tels que Belinda Hopkins et son Circle Time ou Circle of Words.
- **Technologies numériques :** elles offrent la possibilité de concevoir des campagnes de jeunes sur les médias sociaux autour de n'importe quel sujet

d'intérêt, sur la base de la non-violence. Comme ressource d'inspiration pour ce travail, nous proposons le programme « Digital Organising » développé par NOVACT, une formation en ligne pour la conception de campagnes d'impact qui promeuvent une culture globale de la paix à travers l'utilisation des NTIC : <https://novact.org/es/formacio/>.

4. Facteurs clés de durabilité

- **Processus continu** : éviter les activités isolées et ponctuelles et opter pour des processus éducatifs basés sur un itinéraire planifié de durée moyenne afin, par exemple, de permettre le travail sur des projets et d'intégrer des contenus communs entre différentes matières.
- **Groupes moteurs de jeunes** : stimuler la motivation et les compétences des jeunes afin qu'elles et ils se sentent attirés et capables d'intervenir dans leur communauté et de sensibiliser ou de promouvoir la mobilisation sociale d'autres parties, en générant des processus expansifs.
- **Mise en réseau** : coordination avec les associations de quartier, les centres éducatifs, les services sociaux et les groupes de jeunes afin d'associer l'apprentissage à de réelles possibilités de participation.
- La **coresponsabilité intergénérationnelle** : impliquer les éducateur·rices, les familles et le personnel des centres de jeunesse en tant que référents stables.
- **Implication des autorités locales** : clé pour assurer la durabilité dans le temps et en termes de ressources économiques.
- **Évaluation participative** : intégrer des moments où les jeunes évaluent ce qu'elles et ils ont appris et suggèrent des améliorations, renforçant ainsi leur rôle de cocréateurs des processus.

En définitive, ces recommandations ne constituent pas une recette unique, mais un ensemble d'orientations ouvertes que chaque groupe et chaque éducateur·rice pourra adapter à sa propre réalité. L'essentiel est de maintenir la conviction que les jeunes sont les protagonistes de la construction de la paix et de la justice environnementale, et que notre tâche éducative consiste à accompagner, faciliter et renforcer leurs capacités. Dans cette perspective, chaque expérience peut devenir une graine de changement, une occasion d'apprentissage partagé et un pas ferme vers un avenir plus juste, durable et en paix.

VI. Glossaire

Défense des Droits Humains

1. **Droits Humains** : « Ce sont les droits que nous avons fondamentalement parce que nous existons en tant qu'êtres humains (...), inhérents à chacun·e d'entre nous, indépendamment de la nationalité, du sexe, de l'origine ethnique ou

nationale, de la couleur, de la religion, de la langue ou de tout autre statut. Ils vont du plus fondamental - le droit à la vie - à ceux qui donnent de la valeur à notre vie, comme le droit à l'alimentation, à l'éducation, au travail, à la santé et à la liberté » (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits Humains). « Ils garantissent le développement intégral d'une vie digne simplement parce qu'ils existent, et ils sont inaliénables parce que personne ne peut nous les enlever ou nous obliger à y renoncer » (MPDL). « Il ne s'agit pas seulement d'assurer le respect des normes internationales, mais de construire des structures politiques et sociales qui garantissent la participation effective des citoyen·nes et l'accès à la justice, en particulier pour les groupes vulnérables » (NOVACT).

- 2. Droits sociaux :** Branche du droit qui promeut des conditions de vie décentes pour les citoyen·nes afin de créer une société plus juste et plus inclusive. « Le droit social est clairement revendicatif, en particulier à l'égard des groupes qui ont été exclus en raison de circonstances sociales ou politiques (HCR). » Ces droits comprennent, entre autres, le droit de travailler dans des conditions équitables, le droit de s'organiser et de faire grève, le droit à la sécurité sociale, le droit à un niveau de vie suffisant (nourriture, logement et vêtements), le droit à la santé et à l'éducation, et le droit de participer à la vie culturelle. Ils sont inscrits dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, 1976).

Non-violence / Résolution pacifique des conflits / autres contenus spécifiques

- 1. Cause sociale :** Une initiative collective, un but ou un objectif lié à l'amélioration de la société ou à la résolution de problèmes affectant des groupes ou la société dans son ensemble, visant à réaliser la justice sociale, à défendre et à promouvoir les droits fondamentaux. S'engager dans des causes sociales peut avoir un impact positif sur notre communauté et élargir notre vision du monde, tout en nous conférant un sentiment d'action (être capable de faire quelque chose) et d'utilité.
- 2. Conflit :** Une construction sociale qui est le produit d'antagonismes ou d'incompatibilités entre deux ou plusieurs parties, au moins perçus, qui expriment leur mécontentement ou leur désaccord sur différentes choses (Vicenç Fisas). La notion de conflit diffère de celle de violence (il peut y avoir conflit sans violence, mais pas de violence sans conflit). Ces conflits, inévitables et inhérents aux relations humaines, ont la possibilité d'être gérés, transformés et surmontés par les parties sans recourir à des stratégies violentes, ce qui se traduit naturellement par une opportunité de transformation et d'amélioration des conditions sous-jacentes qui les ont engendrés.

3. **Culture de la paix :** Un ensemble de valeurs, d'attitudes, de sentiments, de croyances et de comportements qui finissent par façonner une paix durable et permettent donc l'affrontement non violent des conflits ou la prévention et l'éradication de la violence existante sous toutes ses formes - directe, culturelle ou structurelle. Elle implique un mode de vie fondé sur la garantie de l'égalité des chances pour toutes et tous, le respect des droits et des libertés ou la pratique de la solidarité et de la coopération pour créer un monde de bien-être partagé et de justice sociale. La paix n'est pas conçue comme un état passif ou imposé, mais comme un processus dynamique de transformation des conflits par des moyens pacifiques. Construire une Culture de la paix, c'est aussi créer les conditions pour que les communautés participent activement à la prise de décisions qui affectent leur vie, renforcer l'espace civique et construire des alliances de solidarité face à l'autoritarisme. Sa construction n'implique pas seulement d'éviter la violence, mais de développer activement et consciemment la coexistence pacifique, les motivations et les compétences de l'ensemble des acteur·rices sociaux·ales qui nous permettent d'affronter collectivement nos différences sans faire appel à la violence.
4. **Démocratie :** « Elle est fondée sur la volonté librement exprimée du peuple de déterminer son propre système politique, économique, social et culturel et sur sa pleine participation à tous les aspects de sa vie. La démocratie, le développement, l'État de droit et le respect des Droits Humains et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement » (HCDH).
5. **Discours de haine :** « Tout type de communication écrite ou orale, ou de comportement, qui attaque ou utilise un langage désobligeant ou discriminatoire à l'égard d'une personne ou d'un groupe sur la base de ce qu'ils sont ; en d'autres termes, sur la base de leur religion, ethnicité, nationalité, race, couleur, ascendance, sexe ou autres formes d'identité » (ONU)
6. **Oppression :** « Concept qui désigne les injustices subies par certains groupes en raison d'hypothèses et de réactions fondées sur une ou plusieurs de leurs conditions ou identités (sexe, ethnicité, origine, statut migratoire, origine, religion, statut socio-économique, etc.) Il est divisé en cinq catégories : exploitation, marginalisation, déresponsabilisation, impérialisme culturel et violence. L'exploitation est le processus par lequel certains acteurs profitent de l'absence de choix de beaucoup d'autres pour amasser des fortunes en utilisant le travail d'autrui. La marginalisation désigne la « situation dans laquelle certaines personnes sont écartées de la sphère publique parce qu'elles sont sous-estimées ». Le manque de pouvoir fait référence au mépris dont ils font l'objet. L'impérialisme culturel signifie qu'il existe une culture dominante dont les individus opprimés ne font pas partie et qui les rend invisibles. Enfin, la violence dans le contexte de l'oppression se produit lorsque les personnes

appartenant à ces groupes « [subissent] des attaques aléatoires et non provoquées sur leurs personnes ou leurs biens, qui n'ont d'autre motif que de blesser, d'humilier ou de détruire la personne » (Iris Marion Young)

7. **Paix positive (par opposition à la paix négative) :** « La paix est bien plus que la simple absence de guerre. Parler de la PAIX, en majuscules, c'est parler de l'égalité des chances pour toutes et tous, du respect des droits et des libertés, de la solidarité et de la coopération entre tous les peuples pour créer un monde de bien-être partagé et de justice sociale » (MPDL). « Certains considèrent la paix comme un état caractérisé par l'absence de guerre. L'éducation à la paix a défini ce concept comme une paix négative. La paix positive, quant à elle, est un concept plus large et plus ambitieux qui englobe « le processus de réalisation de la justice à différents niveaux des relations humaines ». Il s'agit d'un concept dynamique qui nous amène à faire surface, à affronter et à résoudre les conflits de manière non-violente et dont l'objectif est de parvenir à l'harmonie de la personne avec elle-même, avec la nature et avec les autres » (Séminaire sur l'éducation à la paix-APDH. *Éduquer pour la paix. Une proposition possible*. Catarata. Madrid, 2000). La paix positive est un processus qui vise à satisfaire les besoins fondamentaux et à créer les conditions nécessaires pour que les êtres humains puissent développer tout leur potentiel dans la société (Johan Galtung).
8. **Résolution non-violente des conflits / Non-violence :** Il s'agit de reconnaître le caractère inévitable des conflits, leur potentiel de transformation, et d'appliquer des mécanismes d'adaptation qui n'impliquent pas la violence, la destruction et le préjudice. La non-violence n'est pas synonyme de passivité face aux conflits, mais vise à les aborder constamment dans une perspective pacifique, fondée sur l'idée d'une démocratie pleine et entière, la réalisation d'une perspective de sécurité humaine, la défense des Droits Humains et la protection des biens communs grâce à la force collective des personnes. Il s'agit de passer des positions des parties, perçues en principe comme incompatibles, à la reconnaissance de leurs intérêts et de leurs besoins, afin qu'elles puissent trouver, avec une aide extérieure ou par une gestion interne, des moyens satisfaisants d'équilibrer ou de faire converger la satisfaction au moins partielle de leurs besoins personnels et de ceux de l'autre partie. Cette approche vise à agir non seulement sur les causes du conflit, mais aussi sur les relations et les structures sous-jacentes, afin de provoquer un changement profond et durable.
9. **La violence (et le triangle de la violence de Galtung) :** Toute agression évitable contre les besoins humains - tels que la survie, le bien-être, la liberté et l'identité. La menace de violence à l'encontre de ces besoins humains fondamentaux peut également être définie comme de la violence. Galtung divise la violence en trois catégories : la violence directe, la violence structurelle et la violence culturelle. La violence structurelle est causée par des mécanismes

politiques, des processus et des institutions qui doivent garantir la satisfaction des besoins d'identité, de réputation et de sécurité (l'inégalité sociale, la violation structurelle des Droits Humains ou les lois injustes seraient donc des manifestations de cette violence structurelle). La violence culturelle est alimentée par la colère, la peur et la haine qui naissent lorsque les parties se comprennent ou s'interprètent mal (les valeurs sociétales qui sous-tendent la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, la classe sociale, les aptitudes, etc. sont à l'origine de cette violence culturelle). Selon Galtung, ces deux types de violence sont invisibles, alors que la violence directe (violence physique par l'agression ou la guerre, par exemple) est visible. La violence serait donc « tout ce qui implique un dommage (à soi-même, à d'autres personnes ou à l'environnement) » : utiliser la violence, c'est nier, marginaliser, exclure ou éliminer un autre symbolique ou réel. La violence est apprise et transmise par la culture, et il est donc possible de la prévenir par l'éducation, ainsi que de faire des efforts pour la désapprendre » (MPDL).

